
Introduction :

Dans le champ de l'Aide et de la Protection de la Jeunesse, un travail familial sous mandat peut être envisagé lorsqu'un conflit grave entre des parents séparés met en danger les enfants. Ce travail, qui se doit de mobiliser des parents, enfants et familles usées par le conflit, soumet les intervenants à des émotions intenses : stress, anxiété, colère, impuissance, échec ... Au départ des expériences heureuses et moins heureuses d'une équipe mandatée pour accompagner des enfants en danger et leur famille, cet atelier vise à proposer des balises pour la création d'un cadre de travail permettant aux intervenants de se sentir moins stressés et plus efficaces pour affronter le travail avec des couples séparés très agressifs.

Objectifs :

Au terme des deux journées, les participants auront acquis de nouveaux outils pour enrichir leur pratique et dépasser certaines difficultés spécifiques que leur posent les situations de séparations parentales très conflictuelles

Programme :

1. Introduction :
 - Le conflit et son impact sur l'intervenant
 - Le conflit et son impact sur l'enfant
 - Le conflit et son impact sur la parentalité
2. Risques d'instrumentalisation et pièges inhérents à ce type d'intervention en fonction de différents contextes de travail
3. Présentation de différents axes d'intervention :
 - Le retour sur l'histoire du couple malgré les réticences des ex-conjoints
 - Le soutien à la recomposition familiale et l'intégration des nouveaux conjoints / beaux-parents
 - L'instauration d'une "coopérative parentale" dans l'intérêt de l'enfant
 - Le renforcement des liens de l'enfant avec chacun de ses parents
 - Le soutien à l'enfant lorsqu'aucun espoir d'amélioration entre ses parents n'est permis

Moyens pédagogiques :

Au cours de ces deux journées, les participants auront l'occasion d'assister à différents ateliers ayant pour objet la présentation d'une pratique particulière, d'un outil, d'une illustration clinique, ou encore d'une mise en situation.

Ces journées reposeront sur le modèle d'intervention décrit dans la revue *thérapie familiale* : Denis, C., Cengiarotti, J., du Fays, B., & Regout, L. (2016). [Restaurer la parentalité dans les situations de séparation parentale conflictuelle: un travail sous mandat. *Thérapie Familiale*, 37\(1\), 73-93.](#)

Public cible :

Tous les intervenants psycho-socio-éducatifs, psychologues, travailleurs sociaux, médiateurs et autres professionnels qui sont concernés par les situations de couples séparés en conflit

Equipe de formation :

Le Centre Liégeois d'Intervention Familiale est une équipe composée de 8 intervenants familiaux (psychologues, assistants sociaux, éducateurs) formés à l'approche systémique. Ils réalisent des accompagnements familiaux sous mandat administratif ou judiciaire.

Informations pratiques :

Liège, les lundi 15 et mardi 16 janvier / Inscription individuelle : 190 € (210 CHF) - Prix par convention (formation continue en France) : 300 €

Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- Ou bien par Internet via notre site www.parole.be ;
- Ou en utilisant le bulletin ci-dessous ;
- Ou en nous envoyant ces informations sur papier libre à Parole d'Enfants (Paris ou Liège) ;
- Ou encore par courrier électronique à info@parole.be.

Parole d'Enfants - info@parole.be

En Belgique > 50, rue des Eburons B-4000 Liège - Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tel 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

Formation choisie : **S'attaquer au conflit parental et à son impact sur les relations familiales**

Nom : Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° : Ville :

Code postal : Pays : Tél :

e-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution :

Rue : N° : Ville :

Code postal : Pays : Tél :

e-mail :

J'effectue un virement européen de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (depuis la France, le Luxembourg, la Belgique ...)

Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif (inscription par convention en France)

J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (depuis la France)

J'effectue un versement de CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern (depuis la Suisse) – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXX

Je désire recevoir une facture établie au nom de à mon adresse privée prof

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE

Association Parole d'Enfants

En Belgique > 50, rue des Eburons B-4000 Liège Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

www.parole.be